

# 138 PRODUCTIONS

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 50.000 €

10 Cité Paradis  
75010 PARIS

SIREN 900 099 235 RCS PARIS

---

## PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2024

---

L'an deux mil vingt-quatre et le premier octobre à onze heures,

La société ONE THIRTY EIGHT PRODUCTIONS INC, société de droit américain dont le siège est situé chez Odis Management, 2483 Coney Island Avenue, à Brooklyn, New York (11223), États-Unis d'Amérique (USA), représentée par Monsieur Simon MALIVINDI, associé unique et propriétaire de l'intégralité des 50.000 actions émises par la société **138 PRODUCTIONS**, a pris au siège social les décisions suivantes :

- Nomination d'un Directeur Général
- Pouvoirs en vue des formalités
- Questions diverses

Le Président donne lecture de son rapport, et de l'exposé des motifs des projets de décisions.

Puis, l'Associé unique prend les décisions suivantes :

### Première décision

L'Associé Unique, statuant sur proposition du Président en application de l'article 19 des statuts, décide de nommer à compter de ce jour en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée et avec les pouvoirs prévus aux statuts,

**Monsieur Simon MALIVINDI**

né le 23 octobre 1980 à Gassin (83)

de nationalité française

demeurant 5210 Congress St, Fairfield, CT (USA)

L'Associé unique décide également que le Directeur Général sera, jusqu'à décision contraire à intervenir, rémunéré à hauteur de 36.000 € par an, outre la prise en charge par la société des charges et cotisations sociales correspondantes, et aura droit au remboursement sans délai des frais exposés pour l'exercice de ses fonctions sur présentation de justificatifs.


Monsieur Simon Malivindi remercie l'Associé unique de la confiance qu'il lui témoigne ainsi et déclare pouvoir accepter les fonctions.

## Deuxième décision

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales prescrites par la loi.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à onze heures trente.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

DocuSigned by:  
  
F15A5BC246BB4E7...

---

**ONE THIRTY EIGHT PRODUCTIONS INC**